

Date d'affichage à la porte de  
la mairie le :

05/06/2026

## Commune d'AVIGNON-LES-SAINT-CLAUDE

# CONSEIL MUNICIPAL du 23 Avril 2026 COMPTE-RENDU

**Présents :** COULON BOUILLOD Émilie, CHARNAUD Loic, CRETENET Gregory, DEVILLERS Mélanie, DURAFFOURG Virginie, GRAHEK Stéphane, MARKOVIC Mladen, PORTERET Béatrice, ROMAND Marine, VALENTINO Fabrice

### Début de la séance 20h04

**Le quorum est réuni :** 10 conseillers sont présents sur les 10 élus au premier tour des élections municipales du 15 Mars 2026.

**Désignation du secrétaire de séance :** Mme PORTERET se porte volontaire, sa candidature est approuvée à l'unanimité.

**Approbation du dernier compte-rendu municipal :** le compte-rendu du 02 Avril 2026 est approuvé à l'unanimité. Sa version signée est mise à l'affichage ainsi que sur le site internet de la commune.

### DELIBERATIONS :

#### 1. **Signature du budget prévisionnel présenté lors de la réunion de Conseil du 2 Avril 2026**

Budget Chaufferie / Bois adopté à l'unanimité  
Budget Eau adopté à l'unanimité  
Budget Communal adopté à l'unanimité

#### 2. **Acceptation du PLUI**

Suite à la visite de Mme THIEBERT en charge du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) à l'échelle de la communauté de communes Haut Jura Saint Claude, l'ensemble du Conseil a pu être informé des travaux initiaux et des choix possibles sur son établissement.

Pour résumer la situation : initialement le projet d'urbanisation de la commune consistait à faire rejoindre les 3 Maisons avec le centre du village. Cette proposition a été rejetée par les services de l'état car jugée trop consommatrice d'espace (loi ZAN – Zéro Artificialisation Net des sols). Par ailleurs les services de l'urbanisme ont identifié 2 zones potentielles à classer en zone constructible.

La première zone concernait des terrains non communaux, difficilement accessibles (voirie et réseaux à construire). Cette zone a donc été refusée.

La seconde zone proposée est une petite partie du grand champ situé derrière la Chapelle. L'avantage de cette parcelle est qu'elle est entièrement communale, et les voiries / réseaux très proches.

Le débat a porté sur le fait de refuser cette zone (préserver cet espace, la vue mais empêcher l'arrivée de nouveaux Potringus) ou de l'accepter (nouveaux Potringus, et source de revenus pour la commune).

Finalement, considérant la disponibilité de la ressource en eau, l'attachement du Conseil à ce champ et à sa vue, le Conseil a décidé de donner un avis favorable au PLUI mais avec la réserve suivante : refus de la zone à urbaniser proposée. Cette formulation a recueilli l'unanimité des voix du Conseil.

En complément de ce vote, le PLUI modifié sera disponible en consultation à la Mairie dès que sa version finale nous aura été envoyée.

### 3. Acceptation du plan de zonage d'assainissement

Le plan de zonage transmis par les services d'urbanisme indique que l'ensemble de la commune est connecté au réseau d'assainissement (mis à part certaines maisons au nord de la commune, les Champs Fedeyets et le Château de la Gouffe).

Le plan de zonage est adopté à l'unanimité.

### Questions et remarques diverses.

#### ONF

Le Maire indique avoir rencontré M. LERICHEUX, responsable de l'ONF en ce qui concerne la forêt d'Avignon. Quelques informations éparses :

Dans le cadre d'une mise en conformité anticipée avec le dispositif DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies), la grande largeur de nos chemins traversant est un atout. Une place à feu régulièrement utilisée a été relevée dans la Grande Combe. Ce n'est pas un problème en hiver, mais à mesure que l'été arrive, un panneau rappelant l'interdiction de faire du feu va y être installé.

Pour rappel, les principales sources de revenus de la commune (hors impôts) proviennent de la vente de bois communaux. Protéger cette ressource n'est pas seulement un acte écologique évident, il s'agit aussi de protéger une ressource économique.

Notre forêt se porte un peu mieux que ses congénères à la même altitude (un peu plus de terre, moins sèche), néanmoins elle souffre de la pression du gibier qui empêche sur certains secteurs la pousse de nouveaux arbres. L'ONF nous suggère de faire appel aux associations / Fédérations de chasse / louvetier pour réduire la population de sangliers. Ce problème de sanglier est assez récurrent et ancien puisqu'on trouve dans les archives de la commune des documents en ce sens dès le XIXème siècle.

Pour la première fois en 12 ans de suivi, trois spécimens de chouettes Tengmalm ont pu être entendues et observées dans notre forêt, bienvenu à ces nouveaux Potringus.

La campagne d'affouage va être lancée pour l'année prochaine. En fonction du nombre de personnes intéressées, un certain nombre de parcelles sera alloué au tirage au sort. Suite à une demande de notre assureur, il faudra présenter une attestation de responsabilité civile affouagiste pour prétendre à l'obtention d'une parcelle. Date limite d'inscription fixée au 10 juillet 2026.

Dans les forêts environnantes, il existe une tradition de 'sapin président', arbre remarquable qui constitue en lui-même un but de promenade. Le Maire indique avoir demandé la sélection de 3 arbres (potentiellement érable ou chêne) remarquables dans la forêt pour que nous puissions élire notre arbre président.

#### Investissements

12 drapeaux ont été commandés pour remplacer ceux qui sont actuellement 'en fin de service' pour 224,40€  
Le même feu d'artifice que l'an passé a été commandé 5 min pour 600 €

La Mairie et la salle communale sont des ERP (Établissements Recevant du Public), par conséquent nous sommes tenus d'avoir un défibrillateur à disposition. Les devis seront présentés au prochain conseil en étudiant les différentes options (de location avec maintenance intégrale jusqu'à l'achat et vérifications manuelles).

#### 8 Mai

La gerbe a été commandée pour la même somme que l'an passé. Le Maire a signé un arrêté pour l'allumage du four à pain. Des enfants désignés volontaires ont acceptés de lire quelques textes.

#### Travaux

Nous avons été conviés par la commune de Saint Claude avec la Mairie de Villard Saint Sauveur pour échanger sur l'acheminement d'eau potable sur nos trois communes.

L'objectif est de réaliser un schéma directeur de l'eau qui nous permettrait d'obtenir des subventions de l'ARS (Agence Régionale de Santé). 50 % des travaux engagés pourraient être pris en charge par l'agence de l'eau.

Des sociétés choisies sur appel d'offre ont été évaluées sur divers critères techniques et économiques, la société VERDI première en rapport qualité prix a été choisie. Le devis établi avait déjà été anticipé dans le budget prévisionnel de la commune.

Ce choix sera débattu lors d'une délibération du prochain Conseil.

Plusieurs habitants ont signalé des trous en formation dans la voirie. M. CHARNAUD indique avoir demandé plusieurs devis pour refaire l'enrobé aux endroits nécessaires.

Le passage aux 30 km/h dans la commune n'est pas forcément évident pour tout le monde. Une solution à base de pochoir / peinture est à l'étude.

Des caniveaux sont à refaire en certains endroits, des devis ont été demandés.

### **Assurance**

Le Maire indique avoir rencontré notre assureur pour justifier l'augmentation tarifaire. Celle-ci est liée à la création du parc de jeux pour enfant ainsi qu'au hangar communal. Notre prime va toutefois être revue à la baisse après avoir communiqué la taille de nos réservoirs et leurs volumes respectifs.

### **Cimetière**

Plusieurs habitants ayant exprimés leurs (dernières) volontés de se faire inhumer sur le territoire de la commune, le Maire a rencontré M. FILLON en charge de l'urbanisme sur notre territoire. Ce dernier a confirmé que notre commune peut se doter d'une telle infrastructure si elle le désire. Le processus est assez long :

- avoir un terrain compatible (appartenant à la commune et non éloigné des réseaux d'eau, d'électricité, à plus de 35 mètres des habitations existantes, etc ...)

- réaliser une enquête publique

- réaliser une étude hydrogéologique pour vérifier l'éloignement suffisant de la nappe phréatique et la composition des roches

- obtenir l'accord du Préfet

Il faut savoir qu'un cimetière n'est pas une source de revenus mais un service. Compte tenu de l'investissement important d'un tel projet, nous allons demander l'avis de la population à l'occasion du prochain bulletin communal.

### **Concerts d'été**

Le Maire a contacté une société de production de musique originaire d'Avignon dans le Vaucluse ainsi que le président du festival de Musique du Haut-Jura. Nous attendons le retour de l'un et de l'autre.

### **Bulletin municipal**

Il devrait être prêt la semaine prochaine !

**La séance est levée à 22h24**

Compte-rendu lu et approuvé le

Prochaine réunion du conseil municipal : le 4 juin 2026 à 20h

Le Maire,  
Fabrice VALENTINO



La secrétaire de séance,  
Béatrice PORTERET

COULON BOUILLOD Émilie 	CHARNAUD Loïc 	CRETENET Gregory 	DEVILLERS Mélanie 	DURAFFOURG Virginie 
GRAHEK Stéphane 	MARKOVIC Mladen 	PORTERET Béatrice 	ROMAND Marine 	VALENTINO Fabrice 